

Lettre ouverte aux Ministres du Gouvernement wallon,



Le chasseur bouc-émicerf

Alors que la faune sauvage représente l'attrait le plus important de la forêt, il faut constater que certaines mouvances souhaitent aujourd'hui mettre à mal les gestionnaires de cette faune, c'est-à-dire les chasseurs, malgré la valeur économique, sociale et environnementale certaine que la chasse représente pour la Wallonie.

En 1990, le Gouvernement a pris conscience de la fébrilité de l'état de conservation de l'espèce Cerf et a voté un arrêté « Plan de tir » destiné à protéger l'espèce en vue de son redéploiement. Les chasseurs se sont alors associés volontairement et ont fondé des unités de gestion cynégétique dont l'objectif principal était la gestion quantitative et qua-

litative du Cerf. Après des années d'efforts, les résultats ont suivi et la Wallonie est actuellement reconnue comme une pionnière en la matière.

Aujourd'hui, dans certaines sous-régions, le DNF impose unilatéralement du haut de sa tour d'ivoire, des plans de tir à ce point imposants qu'ils sont tout simplement irréalisables. Bien plus grave, localement, la récurrence de ces plans de tir excessifs va rapidement et définitivement décimer les populations de cerfs que les chasseurs ont gérées au prix de tant d'efforts. On peut se poser la question de savoir si la volonté du DNF de baisser les populations de cervidés de manière aussi drastique est animée par des arguments liés à la diminution des dégâts en forêt ou plutôt par des arguments purement idéologiques.

De plus, alors que les vagues d'actes de braconnage de grands cervidés qui déferlent actuellement dans certaines régions restent sans suite, certains agents du DNF se voient obligés de déployer un zèle inconsidéré en allant contrôler la localisation précise, le mode ou la longueur de dispersion des aliments distribués sur les points de nourrissage dissuasif. De tels choix de priorités sont-ils innocents ou délibérés ? Pour peu, nous serions tentés de penser que le braconnage de ces animaux est accueilli favorablement par certains !

A mort le sanglier et à genoux les chasseurs !

A l'image de ce qui se passe chez nos voisins, le Sanglier s'est répandu partout – ou presque – en Wallonie en créant des problèmes essentiellement là où le Sanglier n'était pas traditionnellement présent. Les chasseurs ont accepté d'une manière générale l'idée de diminuer de manière significative les densités de sangliers là où elles créaient des difficultés. Les résultats de tir récoltés en Famenne, Condroz, Moyenne Ardenne et Entre Sambre-Et-Meuse font état de tableaux appréciables. Les instructions du DNF obligeant les territoires points noirs, si petits soient-ils, et sans tenir compte d'aucune circonstance particulière, à tirer 10% de plus que la moyenne des trois dernières années

font penser qu'une telle décision découle d'une forme d'ignorance des réalités de terrain ou d'une manifestation supplémentaire d'une forme de déni à l'égard des chasseurs. Par ailleurs, une telle réduction des populations prend du temps. Or, nous apprenons maintenant que la chasse ne serait prolongée cette saison qu'à partir du 7 janvier et jusqu'au 31 janvier, à l'exception des we. Cette décision est anti-démocratique, irrespectueuse de ceux qui, en semaine, sont au travail, des jeunes et, enfin, contraire aux objectifs de réduction de population.

L'équilibre entre la faune et la flore se fera avec les chasseurs ou ne se fera pas !

Depuis toujours, nous nous sommes montrés des partenaires loyaux dans toute négociation tant avec les pouvoirs politiques qu'avec le DNF. Au cours de cette législature, certes nous sommes reçus, voire écoutés mais nous ressentons nettement l'impression de ne plus être entendus. Notre expérience de terrain n'est plus prise en considération : plus grave encore, notre bonne foi semble mise en doute. Les membres du Conseil supérieur wallon de la Chasse tirent la même conclusion puisque leur avis n'est plus pris en compte. Concrètement, c'est un constat général d'absence de RESPECT des chasseurs, des gardes et de nos conseils cynégétiques. C'est un sentiment de déni de nos efforts et de nos investissements, y compris financiers.

Messieurs les Ministres, sachez que l'équilibre entre la faune et la flore se fera avec les chasseurs ou ne se fera pas ! Il est temps de ré-évaluer ensemble et objectivement la situation. La balle est dans votre camp ! Nous n'accepterons plus le mépris dont nous sommes victimes.

Dans l'attente d'une réaction constructive, nous vous prions de croire en l'expression de notre considération.

Le Comité exécutif du RSHCB,
Benoît Petit, Claude de Montpellier
d'Annevoie, Thierry Lamarche,
Patrick Warland